



## **Garder les sources du problème dans la mire**

Mémoire présenté dans le cadre du projet révisé de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031 sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord).

Présenté par Les AmiEs de la Terre de Québec

Québec

7 février 2023

## Table des matières

Introduction.....	3
Qui sommes-nous.....	3
Introduction.....	3
État des lieux sur le gaspillage alimentaire .....	4
Notes préalables.....	5
Terminologie.....	5
Mémoire des ATQ de 2016.....	5
Liste des acronymes .....	5
ORIENTATION 1 – Informer, sensibiliser et éduquer afin de mobiliser et responsabiliser la population et les acteurs à l’importance de la gestion durable des matières résiduelles.....	6
Mesure 4 .....	7
Mesure 5 .....	8
Mesure 6 .....	8
ORIENTATION 2 – Lutter contre le gaspillage des ressources.....	8
Mesure 7 .....	8
Mesure 8 .....	9
Pistes d’action visant à identifier le GA.....	9
Pistes d’actions visant à promouvoir la réduction du GA .....	9
Pistes d’action visant les mécanismes de récupération alimentaire .....	10
Budgets alloués et indicateurs .....	11
Mesure 9 .....	11
ORIENTATION 3 – Favoriser les solutions de réduction à la source et de réemploi, et améliorer l’accès au tri ainsi qu’aux équipements de récupération.....	12
Mesure 15 .....	13
Mesure 19 .....	13
ORIENTATION 4 – Soutenir et favoriser la commercialisation et la consommation responsable	14
Mesure 20 .....	14
ORIENTATION 5 : Renforcer le réseautage et le transfert de connaissances entre les acteurs en GMR afin d’optimiser les opérations en GMR.....	14
Recommandations.....	15
Conclusion .....	15
Annexe A - Liste des initiatives inspirantes pour réduire le GA .....	16
Bibliographie.....	17

## Introduction

### Qui sommes-nous

Fondé en 1978, le mouvement écologiste des AmiEs de la Terre de Québec (ATQ) a pour mission de faciliter la transition vers une société écologiste. Les ATQ se démarquent par leur volonté de travailler sur les causes de la crise écologique en observant ce qui est vécu par les acteurs du terrain afin de proposer des solutions plutôt que de chercher à amoindrir les impacts des différentes formes de pollution, d'injustices sociales et environnementales. Les ATQ ont lancé en 2012 le projet Sauve ta bouffe, qui vise à outiller et à informer les mangeurs pour réduire le gaspillage alimentaire (GA) à la source. Le projet veut contrer le gaspillage des ressources dans une optique écologiste en priorisant la réduction à la source et en augmentant la disponibilité des denrées, en vue de réduire les déchets et d'améliorer la sécurité alimentaire.

### Introduction

La gestion des déchets est une préoccupation des ATQ depuis plusieurs années, en ce sens, deux thématiques importantes de notre mouvement écologiste sont le zéro déchet (ZD) et le GA. Notre mission inclut aussi des actions de revendication auprès d'instances gouvernementales pour qu'elles passent à l'action. Dans cette optique, nous avons choisi de remettre à la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) un mémoire dans le cadre de ses consultations publiques pour la révision du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031 (PMGMR).

Le mémoire est construit sous forme de différents commentaires liés à des orientations et des mesures précises du PMGMR. Nous avons concentré nos propositions sur certaines mesures dans lesquelles nous avons une expertise ou encore qui nous permettent de mettre de l'avant la parole citoyenne. Le développement plus ou moins long des mesures ne signifie en aucun cas qu'une orientation ou une mesure est plus importante qu'une autre. En ce sens, dans la section suivante de l'introduction, nous profitons de l'expertise développée à travers le temps par l'équipe de Sauve ta bouffe pour mettre en lumière les impacts du GA dans le monde et au Québec. Puisque ces données ne sont pas connues par toute la population, nous croyons nécessaire de faire un état des lieux sur le GA.

Les commentaires apportés à chaque orientation nous permettent d'insister sur trois principaux axes d'action :

- La priorisation de la réduction à la source, entre autres, au niveau du gaspillage alimentaire ;
- L'importance de l'information, de la sensibilisation et de l'éducation (ISÉ) auprès de tous les acteurs de la société civile ;
- La pertinence de soutenir les organismes et les acteurs qui œuvrent déjà dans la réduction à la source des déchets, et ce, de manière constante.

Nous terminons le mémoire avec une série de recommandations générales regroupant l'ensemble de nos préoccupations.

## État des lieux sur le gaspillage alimentaire

Tout au long de la chaîne alimentaire, c'est 3,1 millions de tonnes de nourriture qui est gaspillée par année au Québec<sup>1</sup>. À la lumière des études disponibles sur le GA, les ATQ considèrent que la lutte contre le GA doit être une priorité au sein d'une politique environnementale, et en particulier en matière de réduction des déchets, et ce, dans une optique de sécurité alimentaire. En effet, le GA a des impacts sur l'environnement et sur l'économie, mais demeure aussi un enjeu de justice sociale.

D'une part, les Banques alimentaires québécoises reçoivent 2,2 millions de demandes d'aide alimentaire par mois, ce qui signifie qu'un quart de la population n'a pas accès à suffisamment de nourriture pour combler ses besoins alimentaires. Pour un pays industrialisé, ces chiffres sont accablants et indécentes. Réduire le GA par une meilleure redistribution des pertes alimentaires est donc non seulement un besoin, mais un **devoir de société pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens**.

D'autre part, les impacts environnementaux du GA ne sont pas plus reluisants. Au niveau mondial, produire la nourriture qui sera jetée gaspillerait annuellement 1,4 milliard d'hectares de terres agricoles, soit l'équivalent de la surface du Canada et de l'Union européenne combinée<sup>2</sup>. La perte de ces terres agricoles est pourtant un enjeu important du XXI<sup>e</sup> siècle, alors que l'on détruit des forêts ancestrales pour obtenir plus de terres arables.

Enfin, la perte financière liée au GA au Canada est évaluée à 49,5 milliards de dollars/an<sup>3</sup>. En plus d'exercer une pression sur les dépenses personnelles des mangeurs, le GA a un coût collectif. À Québec, le traitement des déchets envoyé à l'incinération est en grande partie financé par les impôts des contribuables. C'est pourquoi nous insistons, dans ce mémoire, **sur la réduction des déchets à la source : le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas !**

Comme le GA a des impacts sociaux, environnementaux et économiques, il revient aux gouvernements de s'y attaquer. Au Québec, très peu d'actions sont mises en place. Pourtant, partout dans le monde, des lois, programmes, règles, cibles, campagnes d'informations et projets visent à réduire le gaspillage. **Montrer du leadership politique en matière de GA est donc souhaitable pour permettre à nos sociétés de traverser les différentes crises à venir.**

---

<sup>1</sup> RECYC-QUÉBEC (2022). *Étude de quantification des pertes et gaspillage alimentaire* [En ligne]. <https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/etude-quantification-pertes-qc-fr.pdf>

<sup>2</sup> FAO (2013). *Toolkit, Reducing the food wastage footprint* [En ligne], <http://www.fao.org/docrep/018/i3342e/i3342e.pdf> p. 15-119.

<sup>3</sup> Value Chain Management International et Second Harvest (2019). *The Avoidable Crisis of Food Waste: Technical Report* [En ligne], [www.secondharvest.ca/getmedia/58c2527f-928a-4b6f-843a-c0a6b4d09692/The-Avoidable-Crisis-of-Food-Waste-Technical-Report.pdf](http://www.secondharvest.ca/getmedia/58c2527f-928a-4b6f-843a-c0a6b4d09692/The-Avoidable-Crisis-of-Food-Waste-Technical-Report.pdf)

## Notes préalables

### Terminologie

Le terme du GA réfère à la nourriture initialement destinée à être consommée par des êtres humains, mais qui est perdue tout au long de la chaîne alimentaire<sup>4</sup>. Quelques études font une distinction entre les pertes (surtout en début de chaîne) et le gaspillage (surtout en fin de chaîne). Ce mémoire ne fera pas cette distinction et utilisera l'expression englobante du GA.

### Mémoire des ATQ de 2016

Les ATQ ont produit un mémoire détaillé<sup>5</sup> des points importants pour réduire le GA lors de la précédente révision du PMGMR en 2016. Nous en reprenons les grands principes ici, mais nous vous recommandons fortement d'aller le lire pour de plus amples informations sur le sujet, notamment sur les campagnes d'ISÉ possibles lorsqu'il est question de GA.

### Liste des acronymes

CMQ : Communauté métropolitaine de Québec

CRD : Construction, rénovation et démolition

ICI : Institution, commerce et industrie

ISÉ : Information, sensibilisation, éducation

GA : Gaspillage alimentaire

GMR : Gestion des matières résiduelles

PMGMR : Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

ZD : Zéro déchet

---

<sup>4</sup> Uzea N., Gooch M. et Sparling D. (2014). *Élaboration d'une approche dirigée par l'industrie du problème de gaspillage de nourriture au Canada* [En ligne]. <http://www.provisioncoalition.com/assets/website/pdfs/Provision-Addressing-Food-Waste-In-Canada-FR.pdf> p.10-11.

<sup>5</sup> Sauve ta bouffe (2016). *Réduisons à la source en diminuant le gaspillage alimentaire* [Mémoire]. <https://atquebec.org/mediatheque/memoires/memoire-sur-le-gaspillage-alimentaire/>

## ORIENTATION 1 – Informer, sensibiliser et éduquer afin de mobiliser et responsabiliser la population et les acteurs à l'importance de la gestion durable des matières résiduelles

Cette orientation qui consiste à miser sur **l'information, la sensibilisation et l'éducation (ISÉ) est sans doute l'une des plus importantes** sachant qu'elle mise sur la transmission de données explicites, la démystification des fausses croyances ainsi que l'éducation aux bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles (GMR).

Une transmission efficace et une communication élargie des informations récentes auprès de la population sont essentielles afin de les sensibiliser à l'impact de leurs gestes. **Un citoyen bien informé est un citoyen impliqué.** Lorsque l'information n'est pas complète et semble contenir des zones grises, le citoyen se sent certainement moins concerné par la problématique et devient donc moins soucieux de sa production de déchets. Ce délaissement provient souvent d'une mauvaise compréhension du système de GMR ou tout simplement de l'ignorance de certaines étapes importantes du processus. N'étant pas en mesure de comprendre concrètement l'impact et les conséquences de ses déchets, il n'adhèrera ni au programme de gestion des matières organiques, ni à aucun autre effort de tri des déchets. Une transmission d'informations claires, justes et transparentes sensibilisera les acteurs et les incitera à adhérer davantage aux diverses propositions d'amélioration de la GMR.

Les fausses croyances, quant à elles, proviennent souvent d'une impression laissant croire aux citoyens que leurs efforts à participer au tri des déchets ne servent à rien. De nombreux individus croient qu'au final, tout se retrouve au même endroit, soit au centre d'enfouissement. Bien sûr, nous savons que c'est faux, alors comment se fait-il que cette croyance soit toujours vivante auprès de la population? C'est pourquoi, en début de mandat, il est essentiel de :

- Démystifier toutes les étapes effectuées au centre de tri ;
- Promouvoir les données justes et récentes des matières recyclées et valorisées ;
- Clarifier de quelles manières ces matières seront recyclées et valorisées ;
- Préciser de quelles façons nous nous départirons ensuite de nos matières résiduelles non recyclables (enfouissement ou exportation), et ce, **en toute transparence.**

Pour faciliter la divulgation de toutes ces informations, la télévision est encore aujourd'hui un des moyens efficaces pour rejoindre la population. Elle touche maintenant davantage les personnes âgées de 50 ans et plus avec un nombre allant de 36 à 47 heures par semaine<sup>6</sup>. Afin de pouvoir atteindre également la plus jeune génération, il est aussi essentiel d'élargir la gamme de moyens de communication en investissant dans les plateformes populaires d'aujourd'hui tels que *Facebook* ou *Instagram*. **Un enjeu d'ampleur comme la GMR mérite une campagne publicitaire (télévision et médias sociaux) d'ampleur pour informer, sensibiliser et éduquer les citoyens de tous âges.**

---

<sup>6</sup> Centre d'études sur les médias. Télévision (page consultée le 3 février 2023) [En ligne]. [https://www.cem.ulaval.ca/publics/portraits\\_sectoriels/television/](https://www.cem.ulaval.ca/publics/portraits_sectoriels/television/)

En ce qui concerne l'éducation des bonnes pratiques, nous aimerions amener la CMQ vers une sphère différente, soit celle qui se trouve à la source même de l'éducation; les enfants. Dès le primaire, les enfants apprennent des milliers de notions qui formeront, au courant des dix prochaines années, leur personnalité, leur jugement, leurs croyances et leurs valeurs. C'est de cette nouvelle génération que proviendront les futures idées innovantes en termes de gestion des déchets. C'est pourquoi **il est essentiel d'inclure l'éducation relative à la réduction à la source et à la gestion écologique des déchets auprès des jeunes**. Jusqu'à présent, seule la mesure 14 fait référence aux établissements scolaires, et ce, davantage au niveau de la diffusion d'informations avec de la documentation. L'éducation des bonnes habitudes en gestion des déchets débute à la maison, mais doit également se poursuivre dans les écoles. Tel que nous apprenons à respecter les gens, nous devrions apprendre à respecter notre environnement. La collaboration des commissions scolaires pour améliorer les structures de gestion des déchets dans les écoles est essentielle, mais l'éducation elle-même en lien avec notre production de déchets l'est d'autant plus, et ce, autant pour les jeunes que pour les professeurs. Au cours de la dizaine d'années d'études d'un élève, les sujets élaborés peuvent évoluer allant de l'importance à jeter son emballage dans la poubelle jusqu'aux impacts sociaux, environnementaux et économiques de la surconsommation. Ces notions apprises tout au long de leur jeunesse enracineront plus facilement de bonnes pratiques par la suite. C'est pourquoi nous proposons de viser les écoles en ce qui a trait aux visites des différentes installations de traitement des matières résiduelles précisées dans la mesure 3. Il serait également fort intéressant d'allouer davantage de budgets dans l'élaboration d'un plan de sensibilisation auprès des jeunes, sous forme de cours spéciaux ou de formations annuelles sur l'importance de réduire ses déchets en revisitant les techniques d'autrefois (réemploi, troc, réparation et valorisation). Plusieurs formations sont d'ailleurs offertes par un organisme spécialiste en la matière : [Québec'ERE](#).

#### Mesure 4 : Accompagner la population, les ICI ainsi que les acteurs du milieu de la CRD dans la mise en place des meilleures pratiques dans le domaine des CRD

Concernant le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD), les chiffres sont clairs. Puisqu'il est confirmé qu'il est le plus grand producteur de déchets, et donc, le plus dévastateur, pourquoi ne pas miser nos efforts et notre soutien sur ce secteur? Pourquoi ne pas exiger de leur part, une collaboration sous forme de reddition de compte de manière plus encadrée et plus restrictive? Usons d'une métaphore pour imaginer cette problématique où le secteur des CRD représente les élèves d'une école. Les étudiants doivent lire et assimiler de l'information pour qu'ensuite, leur niveau de connaissances soit testé par les professeurs qui peuvent convenir d'une mise en échec. Dans la réalité, aucun professeur n'est sur place pour évaluer, corriger ou sanctionner le secteur des CRD. C'est pourquoi nous proposons qu'un **système de vérification soit mis en place pour le secteur des CRD**. Celui-ci pourrait d'abord proposer un service d'accompagnement pour l'aménagement des infrastructures et l'élaboration d'un système de gestion. Ensuite, une inspection des lieux serait essentielle afin d'évaluer ce qui a été mis en place et/ou pour sanctionner les établissements qui ne respectent pas les directives liées à l'atteinte des objectifs du PMGMR. Pour le moment, **les pistes de solutions proposées par la mesure 4 sont beaucoup trop faibles**. Étant le secteur le plus dévastateur, il se doit d'être davantage encadré et sanctionné.

Mesure 5 : Développer des outils et diffuser des informations pratiques à la population en lien avec la GMR sur le territoire de la CMQ

Nous avons pu constater que cette mesure misait sur la diffusion des informations. Puisque la publicité, les communications et le marketing nécessitent beaucoup d'investissement, **il nous est difficile de croire qu'un budget de 15 000\$ aux deux ans pour développer des outils et les diffuser largement soit suffisant.** Déjà, il est possible de promouvoir les outils existants, tel que l'application [ÇA VA OÙ?](#) élaborée par Recyc-Québec. Celle-ci est encore beaucoup trop méconnue par la population et pourtant très pratique pour la gestion de nos déchets, et ce, autant pour les ménages que pour les entreprises.

Mesure 6 : Favoriser l'organisation d'événements écoresponsables sur le territoire

Pour nous, **la mesure 6 ne mérite aucunement un budget de 300 000\$.** Plutôt que de réinventer la roue, pourquoi ne pas utiliser les outils qui sont déjà mis en place? [Le conseil Québécois des événements écoresponsables](#) est un OBNL créé dans le but d'aider, de soutenir et d'outiller les organisateurs d'événements vers des pratiques écoresponsables, entre autres, dans la diminution des déchets. Une panoplie de documents ont été mis en place en plus d'offrir un service d'accompagnement. La promotion de cet organisme devrait être dans les priorités d'action plutôt que l'élaboration d'un nouvel outil. Une aide financière pour grandir leur équipe afin de mieux répondre à la demande serait, dans ce cas-ci, beaucoup plus appropriée.

## ORIENTATION 2 – Lutter contre le gaspillage des ressources

Mesure 7 : Mettre en place des solutions de rechange aux produits à usage unique

**Pour la mesure 7**, une solution ultime nous vient à l'esprit : **un système de contenants consignés uniforme**, c'est-à-dire un contenant en verre afin de faciliter le nettoyage et l'aseptisation selon les normes du MAPAQ. Ce système répondrait à l'élimination des produits à usage unique auprès des restaurateurs, mais également auprès des épicerie ou autres commerces/détaillants dans le domaine de l'alimentation. Les gens devront donc assumer au départ un montant fixe pour la consigne (entre 2\$ et 4\$), mais qui leur est remboursé lorsqu'ils ramènent leurs contenants. Que ce soit en commande pour apporter au restaurant du coin ou pour aller chercher ses charcuteries à l'épicerie, le client apporterait ses contenants nettoyés de la maison et repartirait avec ceux aseptisés par le commerçant. Certes, nous sommes conscients que cette proposition exigerait un soutien gouvernemental et légal afin que tous y adhèrent. Nous désirions toutefois profiter de ce mémoire pour semer une graine qui pourrait grandir et se développer sous forme de projet pilote qui répondrait à l'élimination des produits à usage unique majoritairement provenant du secteur de l'alimentation.



Mesure 8 : Identifier, tout au long de la chaîne de production et de distribution alimentaire, les pertes et assurer la mise en place de mécanismes de récupération pour les surplus alimentaires afin de réduire le gaspillage

Pistes d'action visant à identifier le GA

En premier lieu, nous tenons à souligner que les pistes d'action visant à identifier les types de pertes et leurs quantités dans les champs et chez les détaillants alimentaires sont importantes pour mieux outiller ses secteurs dans la diminution de leur GA. Cependant, nous espérons que ces études ne prendront pas toutes les ressources de la CMQ concernant cette mesure puisqu'il y a d'autres d'actions très importantes à mettre en place, et rapidement ! C'est pourquoi nous voulons insister sur le fait que ces études pourraient être jumelées, d'ores et déjà, à des programmes de soutien pour réduire le GA dans ces secteurs<sup>7</sup>. Plusieurs raisons font en sorte que les institutions, commerces et industries (ICI) n'arrivent pas à réduire leur GA. Un programme offert par la CMQ (ou un organisme tiers) comprenant un suivi personnalisé et une aide financière aiderait grandement les ICI à réduire leur GA, réduisant par la même occasion l'insécurité alimentaire sur le territoire de la CMQ.

De plus, il est important de souligner un point méthodologique majeur. Les données sur le GA sont très difficiles à obtenir et à comparer, car il existe plusieurs manières de comptabiliser les données. Certaines études font une distinction entre les aliments comestibles et les aliments non comestibles comme les os. Si la CMQ souhaite caractériser et connaître les quantités d'aliments jetés sur son territoire, elle devra réfléchir à ces limites méthodologiques pour donner l'heure la plus juste possible à la population. Les ATQ suggèrent donc de consulter la littérature sur le sujet dont plusieurs travaux se retrouvent dans la bibliographie.

Pistes d'actions visant à promouvoir la réduction du GA

En deuxième lieu, nous croyons que la CMQ, avec son réseau et ses moyens financiers, est en mesure de mettre en place une action simple et efficace pour réduire le GA : une campagne d'ISÉ pour valoriser l'achat des aliments qualifiés de « moches ». En effet, une cause importante du GA passe par le rejet des aliments qualifiés de « moches » par l'industrie agroalimentaire et les mangeurs. Ainsi, des campagnes d'ISÉ pour mettre en valeur des aliments ne répondant pas aux normes arbitraires de l'industrie<sup>8</sup> doivent être mises en place à très grande échelle pour valoriser ses aliments qui ne méritent pas de finir à la poubelle.

---

<sup>7</sup> À l'instar du projet Mange-gardiens que l'équipe de Sauve ta bouffe a mis en place avec la professeure associée à la Faculté d'aménagement, Geneviève Cloutier, et le soutien financier de la Ville de Québec. Un aspect de ce projet a été d'accompagner des ménages dans l'implantation de mesures permettant de réduire le GA à la maison. Cela a permis de connaître les attitudes et habitudes de vie causant des freins à la réduction du GA tout en aidant les ménages dans leur réduction.

<sup>8</sup> Les normes pour rejeter des aliments sont à la fois liées à des critères d'esthétisme et des règles d'industrialisation de notre alimentation. Les critères esthétiques se réfèrent, par exemple, au fait qu'une carotte ne doit pas avoir deux pieds. Les règles de l'industrie sont tout aussi arbitraires lorsqu'on les observe du point de vue du gaspillage des ressources. Puisque les machines agricoles sont standardisées, des aliments avec un diamètre plus grand peuvent être jetés simplement parce qu'ils ne pourront passer dans la machine à trier.

Les campagnes d'ISÉ que nous exigeons doivent, certes, être tournées vers les mangeurs qui doivent apprendre à apprécier la poésie de fruits et légumes aux allures moins normalisées, mais doivent aussi cibler l'industrie agroalimentaire pour qu'elle modifie ses pratiques agricoles. **La réduction à la source des déchets alimentaires passe donc aussi par une modification de nos perceptions vis-à-vis de ce qui est considéré comme un déchet.** En s'alliant avec les acteurs du milieu, la CMQ pourrait certainement jouer un rôle de leader dans la valorisation de déchets qui n'en sont pas.

Pour ce qui est de la piste d'action *Identifier les meilleurs moyens pour aider les citoyens à mieux gérer leurs surplus alimentaires pour éviter le gaspillage*, nous vous proposons de consulter le mémoire que nous avons produit en 2016 pour la révision de précédent PMGMR<sup>9</sup> qui décrit en détail le type de communication nécessaire pour mener à bien cet objectif. De plus, un contact avec la communauté universitaire pourrait s'avérer fort pertinent puisque l'Université Laval a maintenant une maîtrise en sécurité alimentaire.

#### Pistes d'action visant les mécanismes de récupération alimentaire

En troisième lieu, les ATQ réitère **l'importance de soutenir les mécanismes de récupération des surplus alimentaires déjà en place, et ce, de manière constante et prioritaire dans le prochain PMGRM.** En effet, Sauve ta bouffe a répertorié, depuis ses 10 ans d'existence, de nombreuses initiatives inspirantes pour récupérer les invendus, des aliments qualifiés de « moches » ou des surplus alimentaires (voir *Annexe A*). À ce titre, nous souhaitons insister sur le fait que la CMQ n'a pas à instaurer elle-même des mécanismes de récupération des denrées alimentaires. Elle devrait soutenir davantage les missions des organismes et entreprises qui font déjà de cet enjeu leur priorité.

Une lourde tendance au Québec est de soutenir les organismes par des programmes de financement de projets. Or, ce type de financement n'est pas suffisant, car il est souvent ponctuel, non récurrent et demande une lourde reddition de compte. La Communauté métropolitaine de Québec et ses composantes devraient plutôt offrir un soutien à la mission des organismes du territoire qui œuvrent pour une meilleure GMR.

Dans le même ordre d'idée, lors de campagnes d'ISÉ, il serait fort pertinent d'inclure les organismes et ICI qui œuvrent déjà dans la sensibilisation pour partager et diffuser leurs outils. À titre d'exemple, nous avons un répertoire des frigos communautaires sur notre site Internet. Ce type d'information, déjà récoltée, peut être partagée à plus grande échelle grâce au réseau et aux ressources financières de la CMQ, tout en n'obligeant pas la CMQ à créer elle-même les outils et dédoubler le travail déjà accompli.

---

<sup>9</sup> Sauve ta bouffe (2016). *Réduisons à la source en diminuant le gaspillage alimentaire* [Mémoire]. <https://atquebec.org/mediatheque/memoires/memoire-sur-le-gaspillage-alimentaire/>

## Budgets alloués et indicateurs

En dernier lieu, pour notre organisme, **le budget alloué à la mesure 8 est bien insuffisant en regard des objectifs projetés**. En effet, à elles seules, les actions soutenant les organisations et les ICI dans leurs missions dans le cadre de projets concrets de réduction des GA nécessiteraient beaucoup plus d'engagements financiers. À titre de comparaison, le budget prévu pour la mesure 25 s'élève à 90 000\$, alors qu'il s'agit d'une mesure visant à organiser 35 rencontres entre différents secteurs. Nous expliquons mal comment l'organisation de rencontres annuelles entre des acteurs coûterait plus cher que le financement de mesures de réduction du gaspillage à la source à travers le financement d'initiatives permettant de réduire le GA dans les ICI.

Un autre exemple du manque de réalisme du budget alloué à la mesure 8 provient de notre propre expérience avec l'équipe de la CMQ. En effet, l'équipe de Sauve ta bouffe a le plaisir de collaborer avec la CMQ dans le cadre du Programme d'éducation relative à l'environnement 2021-2024. Grâce à ce financement, nous sommes en mesure d'offrir gratuitement 18 conférences traitant du GA à l'ensemble du territoire. Pour ce mandat, le budget est réaliste (15 000\$) et nous sommes ravis d'avoir ce soutien de la CMQ pour outiller la population à réduire, à la source, leur GA. Or, si la CMQ souhaite financer des projets plus ambitieux permettant de soutenir des ICI dans leurs réductions de déchets alimentaires (nous pensons, par exemple, à un suivi personnalisé et un soutien financier offert aux ICI participantes), le budget de 30 000\$ pour la mesure 8 nous semble hautement insuffisant.

Enfin, il est important de saluer le fait qu'un indicateur de suivi de la mesure 8 est relié aux nombres de personnes touchées par la distribution alimentaire. Cet aspect est primordial pour notre organisme et nous suggérons **que la sécurité alimentaire soit prise en compte dans chaque action posée par la CMQ pour réduire le GA**.

## Mesure 9 : Mettre en place des mesures incitatives pour encourager le réemploi

Nous sommes bien d'accord avec le fait de mettre en place des mesures incitatives pour le réemploi. Toutefois, la première piste d'action proposant de créer une ressourcerie nous inquiète. Pourquoi investir du temps et du financement dans la création d'une ressourcerie lorsqu'il y a plus de 50 entreprises et organismes ayant comme mission première le réemploi et la réparation des biens dans la ville? Ressourceries, friperies, cordonneries et ateliers de réparation (outils, instruments de musique, appareils électroniques, machine à café, cellulaires) ont tous le même but : prolonger la vie de nos biens matériels! **La problématique ne provient donc pas du nombre d'initiatives de réemploi, mais bien à l'adhérence de ce concept auprès de la population**. C'est pourquoi il est essentiel d'informer les citoyens de ce réseau d'initiatives et de savoir mettre de l'avant le réemploi en faisant la promotion de ses bienfaits :

- Prolonge la durée de vie des objets et des vêtements, ce qui améliore leur empreinte carbone. Il n'est pas normal qu'un vêtement ne reste que quelques mois dans la garde-robe de son détenteur ;
- Diminue l'achat de nouveaux objets et vêtements, ce qui génère des économies ;
- Diminue le nombre de déchets, ce qui améliore la santé de nos sols, de notre eau et de notre air ;

- Exerce une baisse de pression sur l'industrie du vêtement, ce qui diminue la demande auprès des grands producteurs comme la Chine ou les pays défavorisés offrant des conditions de travail ignobles ;
- Appuie la démarche de transition socio-écologique.

Le réemploi était une méthode bien connue auprès de nos ancêtres qui se doit d'être revalorisée à tous les niveaux auprès de la population.

## ORIENTATION 3 – Favoriser les solutions de réduction à la source et de réemploi, et améliorer l'accès au tri ainsi qu'aux équipements de récupération

En lien avec cette orientation, nous pouvons remarquer qu'**aucune mesure n'est directement liée avec la réduction à la source**. Pourtant, comme RECYC-QUÉBEC le précise, « C'est simple : le déchet qui pollue le moins est celui qu'on ne produit pas »<sup>10</sup>. D'un point de vue logique, si la diminution de déchets s'effectue à la base des processus et des habitudes de vies, il est évident que les bénéfices profiteront directement aux systèmes de GMR, tant au niveau environnemental, social qu'économique. C'est pourquoi les efforts devraient miser en amont et non en aval.

Réduire est l'essence même du 3RV, la première étape et le premier pas vers la bonne direction. Plusieurs méthodes sont possibles pour diminuer ou refuser de consommer. Une en particulier nous paraît simple, efficace et sensée. « La méthode BISOU est un concept développé par Marie Duboin Lefèvre et Herveline Verdeken dans le livre [J'arrête de surconsommer ! 21 jours pour sauver la planète et mon compte en banque](#) »<sup>11</sup>. Cette technique développe une liste de questions que nous devrions tous nous poser avant de faire l'achat d'un bien. Voici un bref aperçu :

- **B** comme « **besoin** » : À quel besoin cet achat répond-il?
- **I** comme « **immédiat** » : Peut-on attendre un peu avant de faire cet achat?
- **S** comme « **similaire** » ou « **semblable** » : N'a-t-on pas déjà un objet similaire ou qui fait plus ou moins la même chose?
- **O** comme « **origine** » : D'où vient ce produit? Dans quelles conditions a-t-il été fabriqué?
- **U** comme « **utile** » : Comment a-t-on fait pour se débrouiller sans cet objet jusqu'à présent?

Jusqu'à présent, la publicité liée aux matières résiduelles vise davantage les moyens de bien se départir de ses déchets, mais rien n'incite à les diminuer. **La diffusion élargie d'une technique comme BISOU inciterait non seulement la population à diminuer leurs achats, mais démontrerait également la préoccupation de la CMQ aux impacts de la surconsommation et leur désir de diminuer les déchets à la source**. RECYC-QUÉBEC propose aussi aux citoyens, des

<sup>10</sup> RECYC-QUÉBEC. Réduire à la source (page consultée le 3 février 2023) [En ligne]. <https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/reduire-a-la-source/>

<sup>11</sup> *éconconso, du conseil à l'action*. Un bisou le bon réflexe avant d'acheter (page consultée le 3 février 2023) [En ligne]. <https://www.ecoconso.be/fr/content/un-bisou-le-bon-reflexe-avant-d-acheter#ftn2>

[Conseils pour mieux réduire](#)<sup>12</sup> sous forme de questions à se poser avant d'effectuer un achat. Ces techniques pourraient certainement devenir l'essence même d'une campagne publicitaire.

### Mesure 15 : Optimiser l'accès et les services, et diversifier les types de matières admises aux écocentres et aux points de dépôt sur le territoire

Présentement, les écocentres sont situés aux extrémités de la Ville et sont difficilement accessibles pour ceux et celles qui n'ont pas de voiture. La majorité de ces gens ont préféré opter pour un lieu de résidence où les services sont facilement accessibles à pied ou en autobus, soit celui de la Cité de Limoilou. Cet arrondissement est celui avec le plus haut taux de population, soit 107 885 habitants<sup>13</sup>. Toutefois, **malgré la concentration la plus élevée d'habitants dans La Cité-Limoilou, aucun écocentre n'est à la disposition des citoyens**. Il serait donc judicieux de débiter les démarches d'améliorations pour cet arrondissement. Jusqu'à présent, l'unique chance d'avoir accès au service est par celui des écocentres mobiles n'offrant qu'une seule date d'activité par quartier, par année<sup>14</sup>. Nous sommes conscients qu'un écocentre nécessite beaucoup d'espace, ce dont La Cité-Limoilou dispose peu. **C'est pourquoi nous proposons la création d'écocentres de proximité fixes**. Nécessitant moins d'espaces, ces établissements assureraient le service de transport des matières dans l'un des cinq écocentres déjà existants. Un local vide, un sous-sol d'église, une salle communautaire non achalandée, tous ces lieux peuvent devenir un écocentre de proximité et ainsi répondre à la demande des citoyens de La Cité-Limoilou de rendre accessible le service d'écocentre pour faciliter leur part d'engagement dans le recyclage et la valorisation de leurs biens.

### Mesure 19 : Réaliser une étude de marché sur le réemploi à l'échelle du territoire

Nous sommes d'avis qu'investir 75 000\$ pour effectuer une étude de marché sur le réemploi n'est pas nécessaire à ce stade-ci et ne fait absolument pas partie des priorités. Étant donné l'urgence de diminuer la quantité de nos déchets, **la priorité est de promouvoir le réemploi et non de l'analyser**. D'ailleurs, nous avons pu remarquer qu'un magnifique portrait a déjà été effectué par la CMQ sous forme de [Bottin du réemploi](#). Selon nous, un investissement en promotion de cet outil serait davantage bénéfique qu'une étude de marché.

---

<sup>12</sup> RECYC-QUÉBEC. Réduire à la source (page consultée le 3 février 2023) [En ligne]. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/reduire-a-la-source/>

<sup>13</sup> Wikipédia. Arrondissements et quartiers de Québec (page consultée le 3 février 2023) [En ligne]. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Arrondissements\\_et\\_quartiers\\_de\\_Qu%C3%A9bec](https://fr.wikipedia.org/wiki/Arrondissements_et_quartiers_de_Qu%C3%A9bec)

<sup>14</sup> Ville de Québec. Écocentres mobiles (page consultée le 3 février 2023) [En ligne]. <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/environnement/matieres-residuelles/ecocentres/mobile/index.aspx>

## ORIENTATION 4 – Soutenir et favoriser la commercialisation et la consommation responsable

### Mesure 20 : Promouvoir et encourager les actions de réduction à la source

D'une part, notre avis est **qu'il est insensé d'annoncer la mesure 20 promouvant et encourageant les actions de réduction à la source, sous une orientation qui soutient et favorise la commercialisation et la consommation**. De manière responsable ou non, ces actions ne sont aucunement en lien avec la réduction à la source. Selon nous, il serait plus judicieux de la placer sous l'orientation 3.

D'une autre part, il est **difficile de voir l'intérêt de placer une action « d'acheter » sous une orientation misant sur la réduction**. Certes, l'achat de matières recyclables fait partie d'un processus d'achat plus conscient, mais cette étape est souvent proposée en dernier. Elle ne mérite donc pas sa place dans les pistes d'actions mises de l'avant sous une mesure de réduction à la source. De plus, il aurait été attrayant de voir sous cette mesure, des pistes d'actions innovantes et plus fortes pour réduire la génération de déchets. Comme le précise RECYC-QUÉBEC dans leur fiche d'information sur la réduction à la source : « **la réduction à la source doit être privilégiée avant le réemploi, le recyclage et les autres formes de valorisation** »<sup>15</sup>. D'ailleurs, dans cette même fiche, RECYC-QUÉBEC propose de miser sur les 3 secteurs d'intervention prioritaires :

1. La lutte au GA ;
2. Les pratiques d'écogestion de chantiers de CRD dans le secteur du bâtiment ;
3. Les solutions durables aux couverts jetables en restauration rapide et lors d'événements.

Malheureusement, aucun de ces secteurs ne se retrouvent sous l'orientation ou même sous la mesure en lien avec la réduction à la source. Nous y trouvons plutôt la mise en place d'une cartographie et, comme ci-haut mentionné, le bottin du réemploi est déjà disponible et fonctionnel.

## ORIENTATION 5 : Renforcer le réseautage et le transfert de connaissances entre les acteurs en GMR afin d'optimiser les opérations en GMR.

La mesure proposée par la CMQ de *Mettre en place des mécanismes de concertation et d'échanges selon les besoins identifiés et les problématiques rencontrées en GMR* est tout à fait pertinente. En effet, le partage de bons coups, d'idées et d'enjeux permet souvent aux acteurs de trouver des solutions aux problématiques que nous constatons sur le terrain. À titre d'exemple, des concertations liant des organismes communautaires et des ICI permettaient certainement de faire naître les collaborations nécessaires à une meilleure redistribution des pertes alimentaires. Il serait important qu'une telle concertation vise à **alimenter concrètement les projets de terrains**

---

<sup>15</sup> RECYC-QUÉBEC. Réduire à la source (page consultée le 3 février 2023) [En ligne]. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/reduire-a-la-source/>

et permette d'élaborer des solutions de réduction à la source **qui tiennent compte de la réalité citoyenne** observée par les acteurs impliqués dans la concertation.

## Recommandations

À la suite de ces commentaires ciblés en fonction des orientations et des mesures proposées par le PMGMR 2024-2031, cinq recommandations ressortent :

- Miser les efforts sur la réduction à la source ;
- Soutenir, encadrer et sanctionner davantage le secteur dévastateur des CRD ;
- Soutenir financièrement et activement les mesures visant la réduction du GA ;
- Investir davantage dans l'ISÉ ;
- Travailler et collaborer avec les organismes existants qui jouent un rôle dans la GMR.

Nous espérons que ces recommandations permettront à la CMQ de cibler ses actions pour atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'est donnés.

## Conclusion

En terminant, avoir le mandat de la GMR pour l'agglomération de Québec est certainement une lourde tâche, nous en sommes conscients. C'est pourquoi nous croyons fermement que les actions et les efforts doivent miser sur les secteurs les plus problématiques. Travailler sur ce qui aura le plus d'impact au bout de la ligne est, pour nous, la solution gagnante. Ce qui nous amène à prioriser la réduction à la source, entre autres pour le GA, mais également pour les secteurs dévastateurs en haut de liste. Ensuite, l'ISÉ est essentiel pour responsabiliser tous les acteurs, les mobiliser et les éduquer à travers de nouvelles habitudes de vie ou de techniques de travail qui, un jour, deviendront innées, sensées et enracinées dans le quotidien de tous. Chaque effort, chaque mouvement ou chaque volonté d'améliorer notre gestion écologique des matières résiduelles compte. C'est pourquoi nous devons utiliser les forces de chacun à travers les organismes œuvrant déjà dans le recyclage, le compostage, le réemploi, le GA ou le ZD. Tous sont les bienvenus à participer à la diminution de nos déchets et à l'évolution de nos pratiques pour devenir une ville plus consciente, plus engagée et plus enracinée dans nos valeurs de transitions écologiques.

## Annexe A - Liste des initiatives inspirantes pour réduire le GA

Dans le cadre du projet Mange-gardiens, financé par la Ville de Québec, la coordonnatrice de Sauve ta bouffe est allée à la rencontre de plusieurs acteurs dont les projets innovants permettent de réduire le GA. Toutes ces initiatives sont dans la Ville de Québec.

- Les Cuistots du frigo : [www.facebook.com/lescuistotsdufrigo](https://www.facebook.com/lescuistotsdufrigo)
- Le Centre Monseigneur Marcoux : [www.centremgrmarcoux.com](http://www.centremgrmarcoux.com)
- Le Marché Second Life : <https://second-life.ca/>
- Glanage Portneuf : <https://www.facebook.com/GlanagePortneuf/>
- La tablée des chefs : <https://www.tableedeschefs.org/fr/>
- L'application Sauvegarde : <https://sauvegarde.app/>
- Le restaurant Aux Alentours : <https://www.restaurantalentours.com/>
- Moisson Québec : <https://moissonquebec.com/>
- Une plante à la fois : <https://www.uneplantealafois.com/>

Pour écouter les balados, visitez notre site Internet : <https://mangegardiens.com/balado/>

Pour s'inspirer d'autres initiatives hors de la Ville de Québec, voici une liste non exhaustive de projets visant à réduire le GA ailleurs dans la province, le pays ou le monde :

- Sauve ta bouffe : <https://sauvetabouffe.org/>
- La Transformerie : <https://latransformerie.org/>
- LOOP : <https://loopmission.com/fr>
- Réseau contre le Gaspillage ALimentaire (RÉGAL) de Montréal : <https://www.facebook.com/ReseauGaspillageAlimentaireMontreal/>
- J'aime manger, pas gaspiller Canada : [https://lovefoodhatewaste.ca/fr/?gclid=Cj0KCQiA54KfBhCKARIsAjzSrdqBw0MAB0-TQ2WrtNvYTSf4IfMofU2gAqyZCRJz6atLSguj\\_rkc1saAqEFEALw\\_wcB](https://lovefoodhatewaste.ca/fr/?gclid=Cj0KCQiA54KfBhCKARIsAjzSrdqBw0MAB0-TQ2WrtNvYTSf4IfMofU2gAqyZCRJz6atLSguj_rkc1saAqEFEALw_wcB)
- J'aime les fruits et légumes : [https://www.jaimefruitsetlegumes.ca/fr/outils-anti-gaspillage/?fbclid=IwAR3d--bi8XXEPENQApnwTdPr5hxRrGPXx-W-xPY8COzhORV\\_MHMx0hFii2I](https://www.jaimefruitsetlegumes.ca/fr/outils-anti-gaspillage/?fbclid=IwAR3d--bi8XXEPENQApnwTdPr5hxRrGPXx-W-xPY8COzhORV_MHMx0hFii2I)
- Les applications Glouton, Super Cook et Frigo Magic permettent de créer des recettes avec ce qu'il reste dans nos frigos



## Bibliographie

Centre d'études sur les médias. Télévision (page consultée le 3 février 2023) [En ligne]. [https://www.cem.ulaval.ca/publics/portraits\\_sectoriels/television/](https://www.cem.ulaval.ca/publics/portraits_sectoriels/television/)

éconconso, du conseil à l'action. Un bisou le bon réflexe avant d'acheter (page consultée le 3 février 2023) [En ligne]. <https://www.ecoconso.be/fr/content/un-bisou-le-bon-reflexe-avant-dacheter#ftn2>

FAO (2013). *Toolkit, Reducing the food wastage footprint* [En ligne], <http://www.fao.org/docrep/018/i3342e/i3342e.pdf> p. 15-119.

RECYC-QUÉBEC (2022). *Étude de quantification des pertes et gaspillage alimentaire* [En ligne]. <https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/etude-quantification-pertes-qc-fr.pdf>

RECYC-QUÉBEC. Réduire à la source (page consultée le 3 février 2023) [En ligne]. <https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/reduire-a-la-source/>

Sauve ta bouffe (2016). *Réduisons à la source en diminuant le gaspillage alimentaire* [Mémoire]. <https://atquebec.org/mediatheque/memoires/memoire-sur-le-gaspillage-alimentaire/>

Uzea N., Gooch M. et Sparling D. (2014). *Élaboration d'une approche dirigée par l'industrie du problème de gaspillage de nourriture au Canada: Provision Coalition* [En ligne]. <http://www.provisioncoalition.com/assets/website/pdfs/Provision-Addressing-Food-Waste-In-Canada-FR.pdf> p.10-11.

Value Chain Management International et Second Harvest (2019). *The Avoidable Crisis of Food Waste: Technical Report* [En ligne], [www.secondharvest.ca/getmedia/58c2527f-928a-4b6f-843a-c0a6b4d09692/The-Avoidable-Crisis-of-Food-Waste-Technical-Report.pdf](http://www.secondharvest.ca/getmedia/58c2527f-928a-4b6f-843a-c0a6b4d09692/The-Avoidable-Crisis-of-Food-Waste-Technical-Report.pdf)

Ville de Québec. Écocentres mobiles (page consultée le 3 février 2023) [En ligne]. <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/environnement/matieres-residuelles/ecocentres/mobile/index.aspx>

Wikipédia. Arrondissements et quartiers de Québec (page consultée le 3 février 2023) [En ligne]. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Arrondissements\\_et\\_quartiers\\_de\\_Qu%C3%A9bec](https://fr.wikipedia.org/wiki/Arrondissements_et_quartiers_de_Qu%C3%A9bec)